



Centre Régional AGRHYMET



Forum 2026 des Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la saison des pluies pour les zones Soudanienne et Sahélienne de l'Afrique l'Ouest et du Sahel (PRESASS, 2026)

24 avril 2026

Pour la saison des pluies 2026, il est attendu des cumuls pluviométriques excédentaires à moyens dans le Sahel Centre et Est et normaux à déficitaires dans la zone soudanienne et le Sahel Ouest, avec des dates de démarrage moyennes à tardives dans le Sahel Ouest et normales à précoces dans le Sahel Centre et Est, des dates de fin tardives à moyennes dans le Sahel Ouest et normal dans le Sahel Centre et Est, des séquences sèches globalement longues à moyennes et des écoulements globalement moyens à excédentaires dans les principaux bassins fluviaux.

Organisée du 20 au 24 avril 2026 à Ndjaména au Tchad, par AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS) et l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) et la Direction des Ressources en Eau du Tchad, en collaboration avec le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des 17 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les organismes des bassins fluviaux et avec la participation des représentants des plateformes d'interface utilisateurs (des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des ressources en eau et réduction des risques des catastrophes et de la sécurité climatique) et des points focaux des actions anticipatoires, l'édition 2026 du **PRESASS** est parvenue aux conclusions ci-après.

I. Synthèses des prévisions

Les prévisions saisonnières sont basées sur une méthodologie objective de nouvelle génération, l'analyse de la situation actuelle et des évolutions probables des Températures de Surface des Océans (TSO), les prévisions des centres climatiques mondiaux et les analyses statistiques des données des Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHNs) et la connaissance des experts sur les caractéristiques du climat en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Sur la base de la référence climatologique 1991-2020, les différentes analyses ont permis d'établir les prévisions suivantes :

- **Des cumuls pluviométriques** globalement déficitaires à moyens sont attendus sur la période de **Mai-Juin-Juillet** en Afrique de l'Ouest et au Sahel, sauf dans quelques localités du Niger, du Nord-Ouest du Nigéria et des zones côtières des pays du Golfe de Guinée. Sur la période **Juin-Juillet-Août 2026**, le déficit pluviométrique va encore persister sur les mêmes zones, avec un rétrécissement sur le Nord du Nigeria, le Burkina Faso et le Nord du Mali. La situation d'excédent pluviométrique va donc persister sur le Niger, dans certaines localités de l'extrême Nord du Nigeria, le Centre et l'Est du Burkina Faso, le Nord Mali et l'Est de la Mauritanie. Sur la période **Juillet-Août-Septembre**, la situation de déficit pluviométrique va encore persister dans le Sahel Ouest (Ouest Mali, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau et sur les parties Centre et Est de la Guinée), en Côte d'Ivoire, au Liberia et dans les parties Sud du Ghana, du Togo, du Bénin, du Nigéria et du Tchad. En revanche, les cumuls pluviométriques seraient plutôt

1



Gates Foundation

excédentaires à normaux dans les zones du Sahel Centre et Est, couvrant le Centre du Tchad, le Niger, la partie Nord du Nigéria, les parties Centre et Nord du Bénin, le Burkina Faso (excepté l'extrême Sud), les parties Centre et Est du Mali, la partie Est de la Mauritanie et dans les zones littorales de la Sierra Leone et de la Guinée.

- **Des dates de début de saison** normales à précoces sont prévues sur la bande sahélienne couvrant les zones agricoles du Tchad et du Niger ainsi que le Centre et le Nord du Nigeria, du Bénin et du Togo et la moitié Est du Burkina Faso. Les dates de début de saison seraient plutôt normales à tardives dans le Sahel Ouest couvrant l'Ouest du Burkina Faso, presque toute la zone agricole du Mali, l'extrême Nord de la Guinée, la Guinée-Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert et la partie Sud de la Mauritanie.
- **Des dates de fin de saison** tardives à moyennes sont attendues dans le Sahel Ouest (zone agricole du Mali, le Centre et le Nord de la Guinée, Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal, le Cap Vert et le Sud Mauritanie). Dans le Sahel Centre et Est, les dates de fin de saison seraient plutôt normales à tardives, notamment dans les zones agricoles du Tchad et du Niger, le Burkina Faso, dans les parties Nord du Nigeria, du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire, le Liberia et dans le Sud de la Sierra Leone et de la Guinée.
- **Des durées de séquences sèches** longues à moyennes sont prévues en début de saison des pluies sur toutes les banes soudaniennes et sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Dans la deuxième moitié de la saison des pluies, ces séquences seraient également longues à moyennes dans la zone agricole du Tchad, les parties Centre et Ouest de la bande agricole du Niger, le Nord-ouest du Nigeria, les parties Nord du Bénin, du Togo, et du Ghana, le Burkina Faso et dans l'Est du Mali. Elles seraient plutôt moyennes à longues dans le Sahel Ouest (Nord de la Sierra Leone, Centre et Ouest de la Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Gambie et Sud de la Mauritanie).
- **Des écoulements** moyens sont attendus dans le bassin du Sénégal (au Sénégal, en Gambie, au Mali et en Mauritanie), le haut bassin du fleuve Niger (en Guinée, au Mali et en Côte d'Ivoire), le Delta Intérieur du fleuve Niger au (Mali), le Niger moyen (au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Bénin et au Nigeria), la moyenne Bénoué (au Nigeria), le bassin du Sénégal (au Sénégal et en Gambie), le bassin de la Gambie (en Gambie et au Sénégal), le bassin de la Volta, (au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire),), la Comoé (au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire), les bassins de la Bandama et du Sassandra (en Côte d'Ivoire), le Cavally (en Côte d'Ivoire et au Liberia), le Chari (au Tchad), le Mono (au Togo et au Bénin), l'Ouémé (au Bénin). Il est attendu, des écoulements excédentaires dans les bassins du Logone (au Tchad), la Komadougou Yobé (au Niger et au Nigeria). Enfin, le haut bassin de la Bénoué (au Nigeria et au Tchad), le Delta Inférieur du fleuve Niger (au Nigéria), le Lofa (au Liberia et en Guinée), les bassins du Congo et du Konkouré (en Guinée) connaîtraient des écoulements déficitaires.

II. Implications possibles des prévisions saisonnières 2026

Les prévisions saisonnières 2026, bien que présageant des caractéristiques globalement favorables dans le Sahel Centre et Est, peuvent avoir des implications négatives dans certaines localités de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. En effet, dans les zones où il est attendu des cumuls pluviométriques supérieurs aux moyennes, des dates de début de saison normales à précoces, des séquences sèches moyennes à longues et des écoulements supérieurs aux moyennes, il n'est pas exclu d'observer des situations d'excès d'humidité pour les cultures, de ruissellements érosifs et dangereux et de débordement des cours d'eau. Ces situations pourraient entraîner des risques variés selon les zones, notamment des difficultés de déplacement des personnes et des animaux, ainsi que d'accès aux

centres d'intérêt vitaux, économiques et sanitaires, en particulier dans les zones d'insécurité civile. Elles présagent également des risques importants d'inondations, de submersion des espaces agricoles et espaces fourragers, de pertes en vies animales et humaines, de destruction d'infrastructures (notamment les routes, les réseaux électriques, les marchés, les écoles, les centres de santé, les lieux de culte, les cimetières et les biens matériels). Elles peuvent en outre favoriser la prolifération des germes de maladies hydriques et diarrhéiques, la prolifération de ravageurs de cultures, la grégarisation des criquets pèlerins, des éboulements, l'ensablement des cours d'eau, la prolifération de mauvaises herbes, des pertes post-récoltes, etc.

Dans les zones où il est attendu des cumuls pluviométriques déficitaires, des dates de début de saison tardives et des séquences sèches longues, il faut s'attendre à une répartition inégale des pluies susceptibles de perturber les calendriers cultureux, la croissance des cultures et des plantes fourragères, ainsi que les mouvements de transhumance. Cette situation pourrait aussi prolonger la période de soudure, exacerber la vulnérabilité des populations et entraîner l'abandon de champs et favoriser le départ des bras valides en exode. Ces zones seraient aussi exposées à des risques de canicules et de vents chauds pouvant entraîner des retards et des pertes de semis, des baisses de rendements agricoles. Cette situation pourrait exacerber l'inflation, la hausse des prix des denrées alimentaires, la dépréciation des prix des animaux et les situations de crises alimentaires et nutritionnelles.

La conjugaison de ces risques climatiques probables avec l'insécurité civile, la pauvreté des populations et la vulnérabilité des ménages pourrait accroître les tensions sociales, les conflits fonciers, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, les conflits autour des infrastructures publiques et favoriser le désœuvrement des populations, le banditisme, les violences, etc.

III. Recommandations

1) Par rapport au risque d'inondations

La situation globalement humide attendue dans le Sahel Centre et Est et les écoulements excédentaires prévus dans certains des bassins fluviaux, comme ceux du Lac Tchad et de la Komadougou Yobé présagent des risques d'inondations. Pour y faire face, il est recommandé de :

- renforcer les actions anticipatoires, la veille opérationnelle et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations et des aides humanitaires ;
- sensibiliser les communautés, notamment celles exposées aux risques afin de réduire les impacts des catastrophes ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des infrastructures routières et des barrages en mettant l'accent sur une gestion basée sur les prévisions ;
- curer les canaux et assainir les agglomérations afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer la collaboration entre les services hydrologiques, météorologiques et ceux de la protection civile, pour une meilleure gestion anticipative des risques d'inondation ;
- éviter le déplacement du cheptel dans les zones à risque d'inondation et de forts ruissellements, sans surveillance adéquate ;
- favoriser la culture des plantes adaptées à des situations d'excès d'eau dans le sol, comme le riz pluvial ;

- veiller à la sécurisation des personnes vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées et celles à mobilité limitée ;
- renforcer la communication des prévisions saisonnières et leur utilisation par les communautés, en appuyant les efforts de la presse, des plateformes de réduction des risques de catastrophes, des ONG et des Systèmes d'Alertes Précoce (SAP) des pays ;

2) Par rapport aux risques de maladies et d'attaques phytosanitaires

Les zones humides et celles inondées peuvent favoriser le développement des germes de maladies climato-dépendantes (choléra, malaria, dengue, bilharziose, etc). Aussi, les dates de début de saison tardives et les séquences sèches longues attendues pourraient occasionner une persistance de hautes températures, des soulèvements de poussière et la prolifération d'insectes nuisibles et d'autres germes de maladies respiratoires et épidémiques. À cet effet, il est recommandé de :

- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes ;
- assainir les villes et éviter le contact avec les eaux contaminées ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ou sèches ;
- renforcer la vigilance contre les ravageurs des cultures comme le criquet pèlerin et la chenille légionnaire d'automne, au vu des conditions humides attendues dans le Sahel Centre et Est ;
- renforcer la veille sur la fièvre de la vallée du Rift, au vu du caractère excédentaire des pluies dans le Sahel centre et Est ;
- renforcer la diffusion des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles, en collaboration avec les services de météorologie, d'hydrologie et de la santé des ONGs, des Radios communautaires, etc.

3) Par rapport au risque de sécheresse

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues et des dates de fin de saison précoces pouvant entraîner des déficits hydriques et affecter la croissance et les rendements des cultures et des plantes fourragères, il est recommandé de :

- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil ;
- assurer une gestion rationnelle des ressources en eau de surface pour satisfaire les différents usages et prévenir les conflits;
- promouvoir le déploiement de techniques climato-intelligentes adaptées à la sécheresse et de stratégies de réduction des risques de baisse de production, notamment : le choix d'espèces ou variétés tolérantes au déficit hydrique, l'irrigation de complément, la grande irrigation, l'utilisation efficiente des conseils agrométéorologiques et le développement d'autres activités génératrices de revenus ;
- favoriser le transfert des risques pour protéger les producteurs contre les pertes de récoltes, à travers la souscription à des assurances agricoles indicelles ;
- assurer une diffusion régulière et à temps opportun des informations météorologiques, climatiques et hydrologiques ainsi que des conseils spécifiques aux utilisateurs et aux décideurs, tout au long de la saison des pluies.

- interagir avec les services nationaux et régionaux de Météorologie, d'Hydrologie et d'Agriculture pour obtenir des informations spécifiques et des conseils adéquats.

4) Par rapport aux risques de conflits

Dans les zones où il est prévu des dates de début de saison tardives, des séquences sèches longues et des dates de fin de saison précoces pouvant entraîner des déficits de production agricole et fourragère, il est recommandé de :

- renforcer les capacités de production à la base, en promouvant l'utilisation de stratégies adéquates d'adaptation, d'augmentation des revenus et de résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux de production;
- créer et entretenir des conditions d'une gestion inclusive, non discriminatoire et équitable des infrastructures publiques et des ressources productives, environnementales et socio-économiques ;
- favoriser la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé et promouvoir des activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes et les jeunes afin de résorber le désœuvrement. Ceci renforcera le rattachement des populations à leur terroir et diminuera les migrations et départs massifs en exode ;
- développer des infrastructures de base,
- promouvoir des actions d'amélioration des moyens d'existence des communautés en vue de sécuriser les travaux agro-pastoraux, notamment dans les zones d'insécurité civile.

5) Recommandations pour mieux tirer profit de la saison des pluies

Au regard de la configuration globalement hétérogène de la saison en Afrique de l'Ouest et au Sahel, il est recommandé *aux agriculteurs, éleveurs, gestionnaires des ressources en eau, projets, ONG et aux décideurs politiques de:*

- valoriser les situations d'excès d'eau, à travers l'exploitation adéquate des plaines inondables et des eaux de surface ;
- mettre en place des dispositifs de collecte et de conservation des eaux de pluie pour la continuité des usages agricoles et domestiques en saison sèche ;
- investir davantage dans les cultures à hauts rendements adaptées aux conditions d'humidité et aux dates de démarrage et de fin de saison prévues notamment dans le Sahel Centre et Est (riz, canne à sucre, tubercules, etc.) ;
- soutenir le déploiement de techniques agrométéorologiques permettant d'augmenter les rendements des cultures et des plantes fourragères;
- renforcer les dispositifs d'information, d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologiques aux producteurs ;
- Renforcer les actions de veille sur le criquet pèlerin, notamment dans les pays de la ligne de front ;
- faciliter aux producteurs l'accès à des semences améliorées et à des intrants agricoles adaptés à leurs besoins, pour une meilleure valorisation de la saison des pluies ;
- motiver les producteurs et productrices à mieux exploiter les superficies cultivables, notamment les zones à accès difficile;
- sécuriser les revenus des producteurs agricoles, en promouvant la souscription à des assurances agricoles indicelles.

- renforcer les mécanismes de coordination interministérielle afin de répondre plus efficacement aux impacts liés aux conditions Agro-hydro-climatiques.

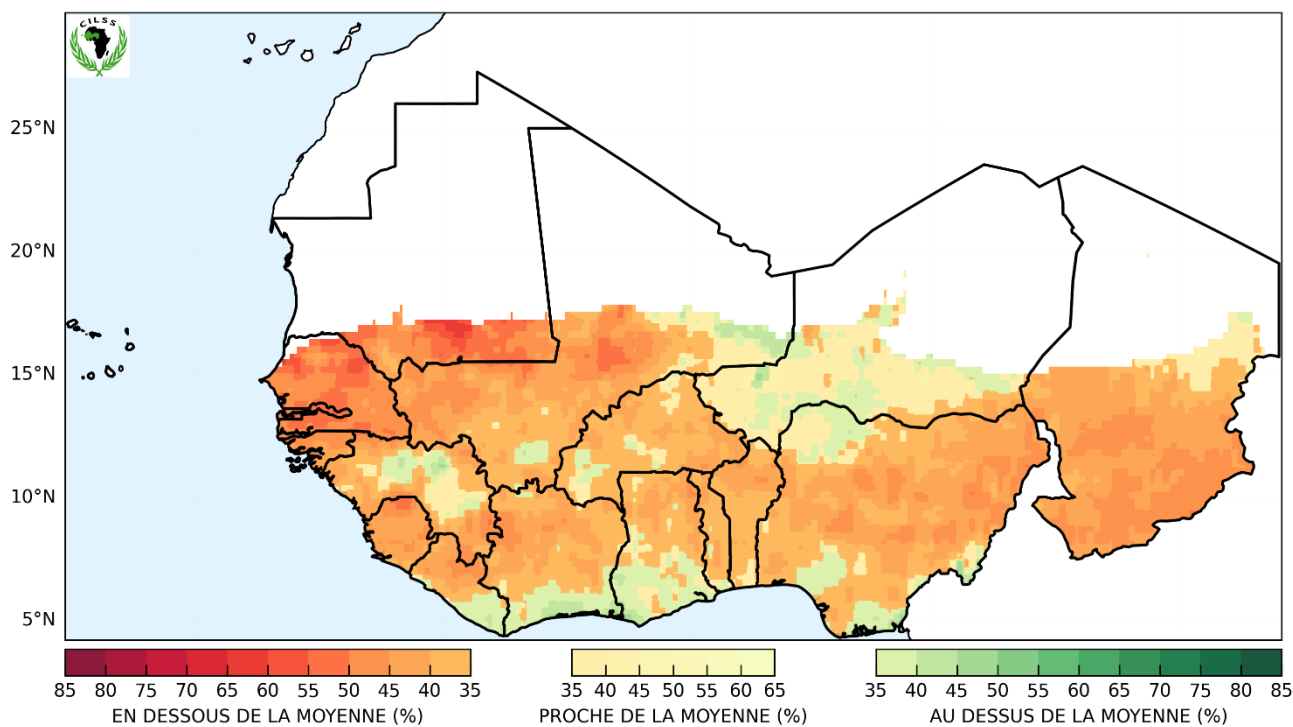
Enfin, il est recommandé aux utilisateurs des différents secteurs d'être attentifs aux mises à jour de ces prévisions saisonnières qui seront faites par AGRHYMET CCR-AOS et les services météorologiques et hydrologiques nationaux, tout au long de la saison des pluies.

Fait à N'Djamena, le 24 avril 2026

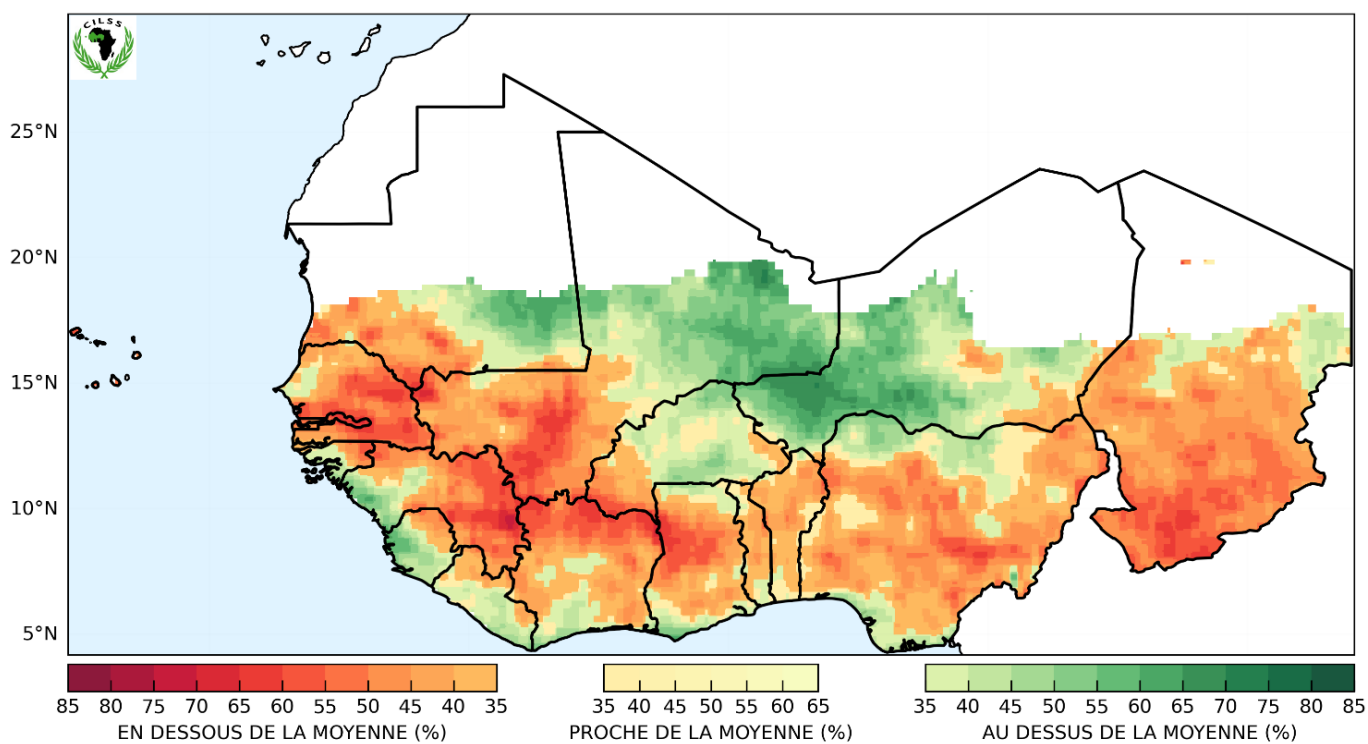
Le Forum



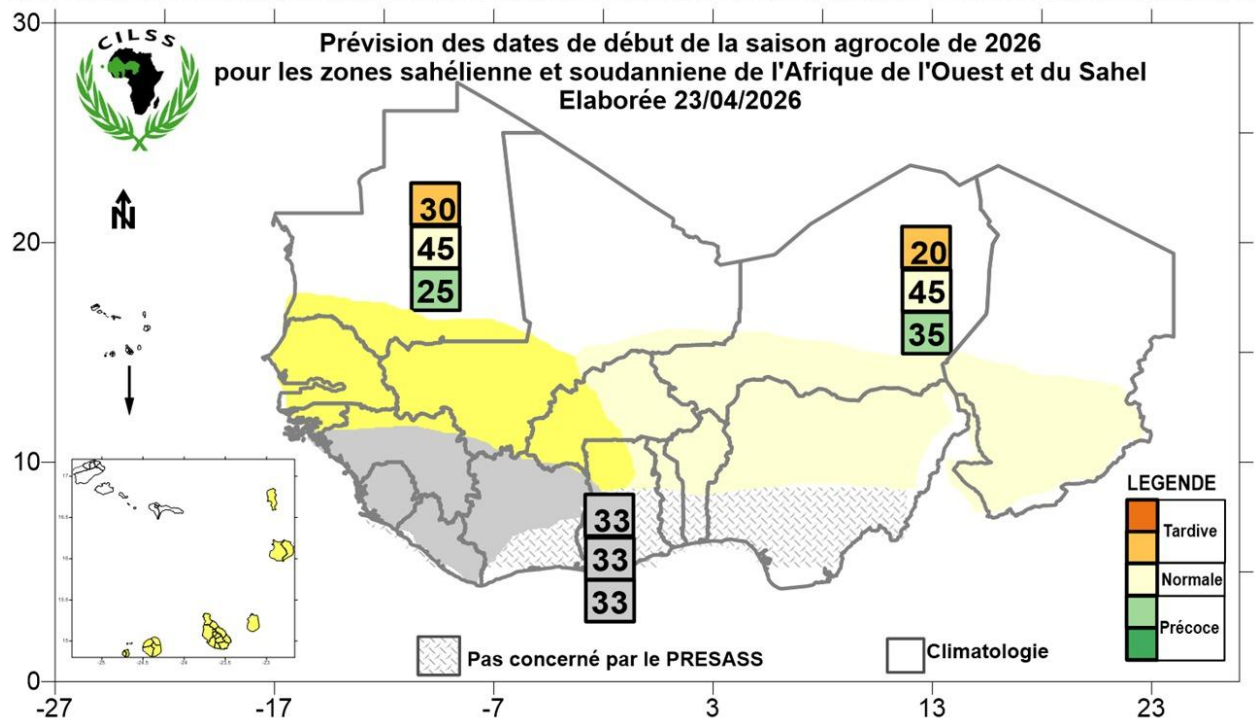
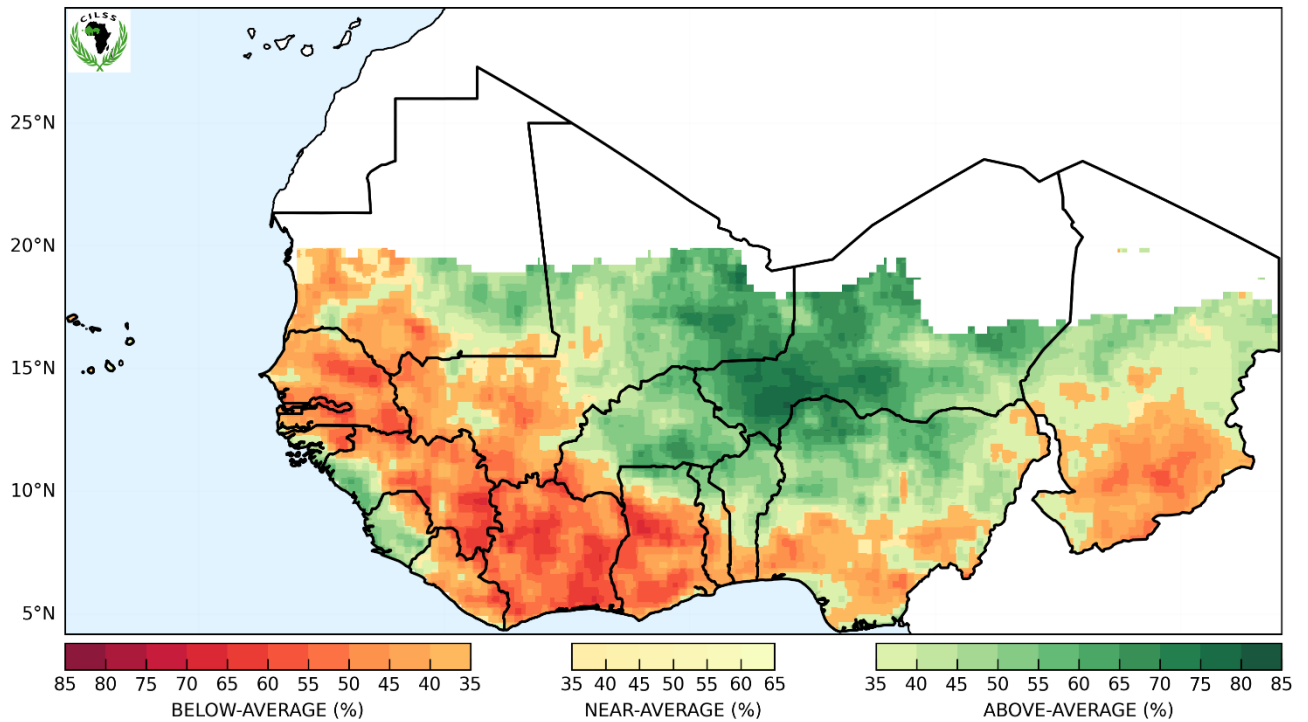
**PRÉVISION SAISONNIÈRE POUR LES PAYS SOUDANO-SAHÉLIENS
VALABLE POUR MAI-JUIN-JUILLET 2026, ELABORÉE LE 24 AVRIL 2026**

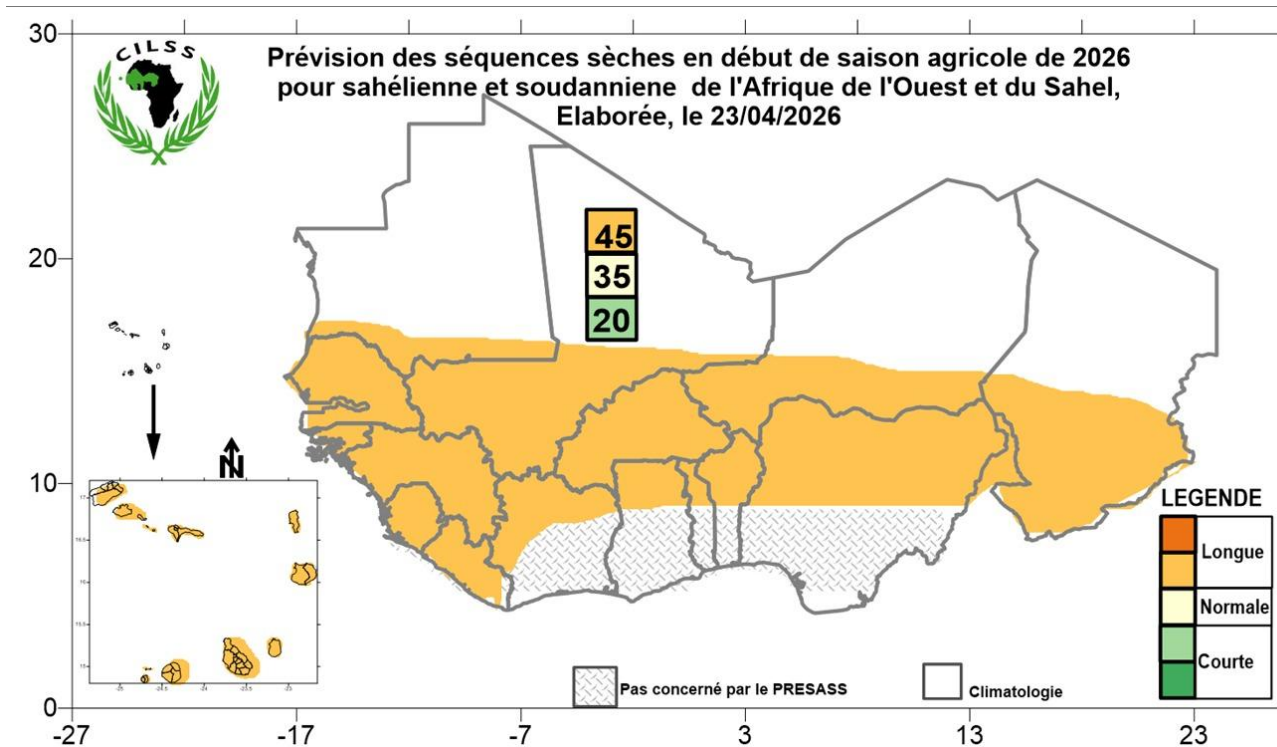
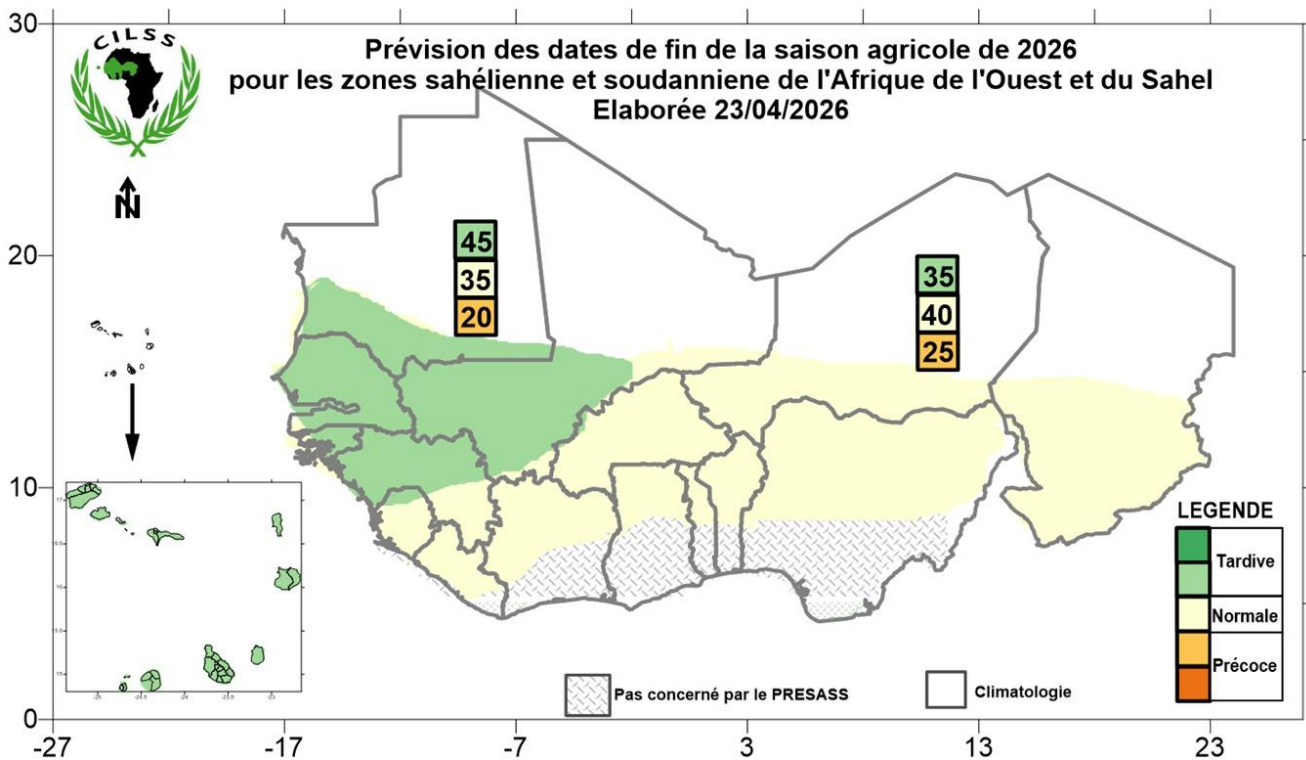


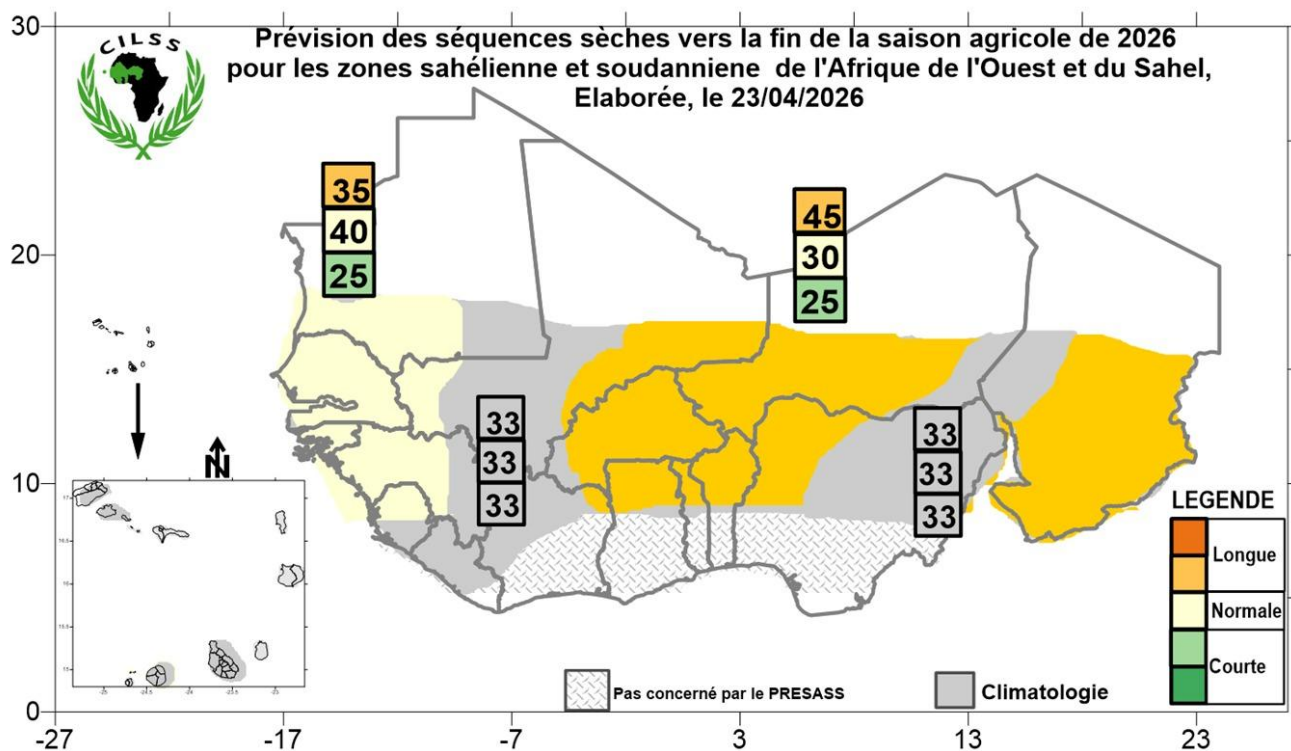
**PRÉVISION SAISONNIÈRE POUR LES PAYS SOUDANO-SAHÉLIENS
VALABLE POUR JUIN-JUILLET-AOÛT 2026, ELABORÉE LE 24 AVRIL 2026**



**SEASONAL FORECAST FOR SUDANO-SAHELIAN COUNTRIES
VALID FOR JULY-AUGUST-SEPTEMBER 2026, ISSUED APRIL 24, 2026**







Prévisions des écoulements dans les bassins hydrographiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel au cours de la saison des pluies 2026

